

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SOREL-TRACY

DATE

Mardi 31 janvier 2023

Province de Québec
Comté de Richelieu
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy tenue le mardi 31 janvier 2023, à compter de 19 heures, au Centre administratif du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy situé au 41, avenue de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy, à laquelle sont présents les administrateurs suivants :

M^{me} Marilyn Meynieu, membre parent
M. Hugo St-Amand, membre parent et président
M^{me} Marie-Claude Beaudoin, membre de la communauté
M^{me} Delphine Salvail, membre de la communauté
M^{me} Anabelle Dubé-Laforest, membre de la communauté
M. Mathieu Brochu, membre de la communauté
M. Michel De Oliveira, membre de la communauté
M^{me} Natalie Massicotte, membre du personnel
M^{me} Martine Rondeau, membre du personnel
M^{me} Audrey Morin, membre du personnel
M^{me} Annie Lalancette, membre du personnel
M. Jonathan Charbonneau, membre du personnel

ainsi que :

M. Christian Lacourse,
directeur général personnel d'encadrement sans droit de vote

et M. Ralph J. Beaulieu,
directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information

M^{me} Laurence Cournoyer,
directrice des Services du secrétariat général et des communications

M^{me} Stéphanie Fréchette,
directrice des Services des ressources financières

M. Marc Vigneault,
directeur des Services des ressources humaines

alors que :

M^{me} Geneviève Péloquin, membre parent, a motivé son absence

et que :

M^{me} Patricia Gagné, membre parent, est absente

Constatation du quorum et ouverture de la séance À 19h02, le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy.

Il souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

Adoption de l'ordre du jour CA.23-01-4180 Il est proposé par M. Michel De Oliveira que l'ordre du jour suivant soit adopté avec la modification suivante : *Confirmation ou annulation de la séance ordinaire du conseil d'administration optionnelle du 28 mars 2023;*

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy du 6 décembre 2022;
4. Suites au procès-verbal;
5. Rapport du Comité de parents;
6. Rapport de la représentante du conseil d'administration du Cégep de Sorel-Tracy;
7. Informations du président du conseil d'administration;
8. Informations et recommandations des comités et instances du conseil d'administration et du directeur général :
 - a) Comité de gouvernance et d'éthique;
 - b) Comité de vérification;
 - c) Comité des ressources humaines;
 - d) Comité consultatif de transport;
9. CEPRE – compte rendu des rencontres;
10. Parole aux élèves;
11. Période de questions du public;
12. Démission d'un membre du conseil d'administration – personnel enseignant;
13. Démission d'un membre parent du conseil d'administration;
14. Cadre d'organisation scolaire 2023-2024;
15. Calendrier scolaire 2023-2024 secteur jeunes : adoption;
16. Calendriers scolaires 2023-2024 – Formation professionnelle et Formation générale des adultes : adoption;
17. Politique de santé et sécurité du travail;
18. Admissions et inscriptions des élèves 2023-2024;
19. Budget révisé 2022-2023;
20. Rapports de la direction générale :
 - a) Décision(s) prise(s) par le dirigeant de l'organisme;
 - b) Décision(s) prise(s) par la direction générale;
21. Confirmation ou annulation de la séance ordinaire du conseil d'administration optionnelle du 28 mars 2023;
22. Varia;
23. Levée de la séance.

Adopté unanimement

Adoption du
procès-verbal de
la séance
ordinaire du
conseil
d'administration
du Centre de
services scolaire
de Sorel-Tracy du
6 décembre 2022

CA.23-01-4181

Suites au procès-
verbal

Rapport du
Comité de
parents

Rapport du
représentant du
conseil
d'administration
du Cégep de
Sorel-Tracy

Considérant que ce procès-verbal a été envoyé aux membres du conseil d'administration dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M^{me} Anabelle Dubé-Laforest que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy du 6 décembre 2022 soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Période de question quant aux suites données au procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy du 6 décembre 2022.

Aucune question.

M^{me} Marilyn Meynieu, membre du Comité de parents, informe les membres du conseil d'administration des dernières rencontres du Comité de parents :

7 décembre 2022 :

- Présentation du cadre d'organisation scolaire et des calendriers scolaires 2023-2024 ;
- Budget prévisionnel du comité de parents ;
- Fonctions générales du comité de parents ;
- Explications des règles entourant les OPP ;

18 janvier 2023

- Présentation et explication du budget de fonctionnement du comité de parents, conseil d'établissement et campagnes de financement ;
- Recommandation sur les stratégies de communication aux parents dans un souci de ne pas inonder les parents de communications ;
- Informations concernant la FCPQ et les webinaires ;
- Rencontre souhaitée avec les présidents des CÉ et la direction générale ;

M^{me} Marie-Claude Beaudoin, représentante du conseil d'administration du Cégep de Sorel-Tracy, informe les membres du conseil d'administration que la dernière rencontre du conseil d'administration du Cégep a eu lieu le 26 janvier 2023. Elle fait part des principaux sujets qui ont été abordés dans le cadre de cette rencontre.

- Visite des nouveaux locaux et des nouveaux aménagements;
- Portes ouvertes le 1^{er} février 2023;
- Mises à jour des grilles de cours de différents programmes;
- Souci d'alléger la charge de travail lors de la première session;
- Uniformisation des travaux entre les différents CÉGEPs;
- Outils supplémentaires pour les étudiants en sciences humaines;
- Période de négociation des conventions collectives;
- Nomination du nouveau président de la Fondation et résultats de l'Opération nez rouge;
- Partenariat avec l'Institut de l'hôtellerie;
- Partenariat avec l'organisme La Traversée;
- Finale locale de CÉGEP en spectacle;

Informations du
président du
conseil
d'administration

M. Hugo St-Amand, président du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy, donne de l'information sur divers sujets reliés à ses fonctions.

Aucun point ni information.

Informations et
recommandations
des comités et
instances du
conseil
d'administration
et du directeur
général

a) *Comité de gouvernance et d'éthique;*

Ce comité n'a pas tenu de rencontre depuis la dernière séance du conseil d'administration.

b) *Comité de vérification;*

La présidente du Comité donne de l'information sur les rencontres tenues depuis la dernière séance du conseil d'administration. Elle transmet et explique les recommandations émises par le Comité :

- Rencontre tenue le 24 janvier 2023;
- Présentation budget révisé 2022-2023 – le comité recommande son adoption tel que présenté;

c) *Comité des ressources humaines;*

Le président du Comité donne de l'information sur les rencontres tenues depuis la dernière séance du conseil d'administration. Il transmet et explique les recommandations émises par le Comité :

- Rencontre tenue le 17 janvier 2023;
- Nouvelles orientations au niveau des profils des directions, et cadres, en corrélation avec le prochain PEVR;
- Sujets traités en huis clos;
- Souligne le bon travail de la direction générale;

e) *Comité consultatif de transport;*

Ce comité n'a pas tenu de rencontre depuis la dernière séance du conseil d'administration.

CEPRE – compte
rendu des
rencontres

Le directeur général et la directrice du Service éducatif donnent de l'information sur les rencontres du Comité d'engagement vers la réussite des élèves (CEPRE) tenue les 13 décembre 2022 et 19 janvier 2023 :

Ils transmettent et expliquent les recommandations émises par le Comité :

- Opération des sondages de perceptions ;
- Taux de participation supérieur à 2018, ce qui permet une belle représentativité;
- Analyse des résultats des réponses au sondage et identification des éléments à améliorer (qui ont un taux d'insatisfaction plus élevé);
- Analyse et identification des éléments qui ont un impact direct sur la réussite des élèves;

- Comparaison des données du sondage de 2018 et du sondage actuel, afin de soulever les éléments sur lesquels nous nous sommes améliorés versus détériorés. Les éléments, en majorité, sont en amélioration;
- Étude du volet qualitatif du sondage – ressortir les commentaires majoritaires;
- Cette analyse permettra de ressortir les grands enjeux que nous allons creuser dans le prochain PEVR;
- Nous sommes toujours dans l'attente du tableau synoptique officiel du MÉQ;
- Les orientations, enjeux, cibles et objectifs qui seront en corrélation avec ce tableau du MÉQ seront présentés ultérieurement;

Aucune question ni commentaire.

Parole aux élèves Période réservée aux interventions des élèves du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy.

Aucune intervention.

Période de questions du public Période de questions réservée aux interventions du public.
Aucune intervention.

Démission d'un membre du conseil d'administration – personnel enseignant La directrice des Services du secrétariat général et des communications informe les membres d'une démission d'un membre du personnel enseignant du conseil d'administration, soit M^{me} Marie-France Leroux, membre du personnel enseignant. Elle informe les membres du processus de désignation à cet égard.

Démission d'un membre parent du conseil d'administration La directrice des Services du secrétariat général et des communications informe les membres d'une démission d'un membre parent du conseil d'administration, soit M^{me} Cynthia Gauvin, membre parent. Elle informe les membres du processus de désignation à cet égard.

Cadre d'organisation scolaire 2023-2024
CA.23-01-4182 La directrice des services éducatifs remet un document détaillé relatif à l'organisation scolaire 2023-2024 tel que précédemment déposé.
Elle souligne les modifications du cadre d'organisation scolaire 2022-2023.
Elle répond aux questions des membres relativement aux classes adaptées et aux ressources disponibles, ainsi que sur la répartition des classes adaptées dans les établissements et sur la maternelle 4 ans.

A) PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES

Attendu l'obligation qui est faite en vertu de l'article 211 de la LIP d'adopter annuellement un plan de répartition et de destination des immeubles;

Considérant l'avis favorable du Comité de parents;

Considérant l'avis favorable du Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu;

Considérant l'avis favorable du Comité consultatif des EHDAA;

Considérant l'avis favorable des municipalités, des villes et de la MRC;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Beaudoin d'adopter le plan triennal présenté aux pages 4, 5, 6 et 7 du document « *Cadre d'organisation scolaire 2023-2024* » et de le transmettre à la MRC Pierre-De Saurel et aux municipalités et villes du territoire.

B) AIRES DE DESSERTE DES ÉTABLISSEMENTS

Considérant l'avis favorable du Comité de parents;

Considérant l'avis favorable du Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu;

Considérant l'avis favorable du Comité consultatif des EHDAA;

Il est proposé par M^{me} Marilyn Meynieu d'approuver les aires de desserte spécifiques et complémentaires des écoles primaires et secondaires pour l'organisation scolaire 2023-2024 telles qu'elles apparaissent aux pages 8, 9, 10 et 11 du document « *Cadre d'organisation scolaire 2023-2024* ».

C) LISTE DES ÉCOLES, DES CENTRES ET ACTES D'ÉTABLISSEMENT POUR 2022-2023

Considérant l'avis favorable du Comité de parents;

Considérant l'avis favorable du Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu;

Considérant l'avis favorable du Comité consultatif des EHDAA;

Il est proposé par M. Michel De Olivera d'adopter la liste des écoles, des centres et actes d'établissement, telle que présentée aux pages 12 et 13 du document « *Cadre d'organisation scolaire 2023-2024* ».

D) LISTE DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Attendu l'obligation qui est faite en vertu des articles 236 et 251 de la LIP;

Considérant l'avis favorable du Comité de parents;

Considérant l'avis favorable du Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu;

Considérant l'avis favorable du Comité consultatif des EHDAA;

Il est proposé par M^{me} Audrey Morin d'adopter la liste des services éducatifs comme prévu aux pages 14, 15 et 16 du document « *Cadre d'organisation scolaire 2023-2024* ».

E) RÈGLES DE GESTION RELATIVES À L'ADMISSION, À L'INSCRIPTION ET À LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES DANS NOS ÉCOLES

Attendu l'obligation qui est faite en vertu de l'article 239 de la LIP d'adopter les règles relatives à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos écoles;

Considérant l'avis favorable du Comité de parents;

Considérant l'avis favorable du Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu;

Considérant l'avis favorable du Comité consultatif des EHDAA;

Il est proposé par M^{me} Marilyn Meynieu d'adopter les règles de gestion relatives à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos écoles en remplacement de celles adoptées le 18 janvier 2022 et portant le numéro de résolution CT.20-04-3934 :

- de les mettre en vigueur à partir du 1er février 2023;
- de les insérer au Cahier de gestion du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy sous le numéro d'identification PO-9-30.

Adopté unanimement

Calendrier
scolaire 2023-
2024 secteur
jeunes : adoption
CA.23-01-4183

La directrice des Services éducatifs informe les membres de l'avis du Syndicat de l'enseignement sur le projet de calendrier scolaire.

Elle passe en revue le calendrier et donne les explications sur les dates qui y sont contenues, en faisant des liens avec les ententes locales et les autres obligations justifiant les choix de congés et des journées pédagogiques.

Attendu l'obligation qui est faite en vertu de l'article 238 de la *LIP* quant au dépôt du calendrier scolaire;

Considérant l'avis du Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu sur le projet de calendrier scolaire;

Considérant l'avis favorable du Comité de parents sur le projet de calendrier scolaire;

Considérant l'avis favorable du Comité EHDAА sur le projet de calendrier scolaire;

Il est proposé par M^{me} Delphine Salvail d'adopter le projet de calendrier scolaire 2023-2024 secteur jeune préalablement déposé par la directrice des Services éducatifs.

Adopté unanimement

Calendriers
scolaires
2023-2024 –
Formation
professionnelle:
adoption
CA.23-01-4184

Le directeur général donne les explications sur les calendriers scolaires 2023-2024 du secteur adulte.

Il passe en revue le calendrier et donne les explications sur les dates qui y sont contenues, en faisant des liens avec les ententes locales et les autres obligations justifiant les choix de congés et des journées pédagogiques.

Considérant les dispositions de l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*, qui prévoit que le Centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

Considérant que l'article 15 du *Régime pédagogique de la formation professionnelle* établit les jours de congé pour ce secteur d'enseignement;

Considérant la consultation faite et l'avis déposé par le Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu sur le projet de calendrier scolaire de la formation professionnelle;

Il est proposé par M^{me} Anabelle Dubé-Laforest d'adopter le calendrier scolaire 2023-2024 de la formation professionnelle, tel que présenté par le directeur général et responsable des services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle ainsi que la directrice des Services éducatifs et versé au dossier de la présente séance.

Adopté unanimement

Calendriers scolaires 2023-2024 – Formation générale des adultes : adoption CA.23-01-4185	<p>Le directeur général donne les explications sur les calendriers scolaires 2023-2024 du secteur adulte.</p> <p>Il passe en revue le calendrier et donne les explications sur les dates qui y sont contenues, en faisant des liens avec les ententes locales et les autres obligations justifiant les choix de congés et des journées pédagogiques.</p> <p>Considérant les dispositions de l'article 252 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, qui prévoit que le Centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;</p> <p>Considérant que l'article 23 du <i>Régime pédagogique de la formation générale des adultes</i> établit les jours de congé pour ce secteur d'enseignement;</p> <p>Considérant la consultation faite et l'avis déposé par le Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu sur le projet de calendrier scolaire de la formation générale des adultes;</p> <p>Il est proposé par M^{me} Delphine Salvail d'adopter le calendrier scolaire 2023-2024 de la formation générale des adultes, tel que présenté par le directeur général et responsable des services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle ainsi que la directrice des Services éducatifs et versé au dossier de la présente séance.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>
Politique de santé et sécurité du travail : adoption CA.23-01-4186	<p>Considérant la présentation faite de la politique PO-5-41 – politique de santé et sécurité du travail par le directeur du transport, approvisionnement et développement de la culture et des pratiques;</p> <p>Il est proposé par M. Michel De Oliveira d'adopter la politique telle que déposée dans le dossier de séance.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>
Admissions et inscriptions des élèves 2023-2024	<p>La directrice des Services du secrétariat général et des communications donne de l'information concernant les admissions et les inscriptions des élèves pour l'année scolaire 2023-2024.</p> <p>La directrice des Services éducatifs donne de l'information sur les demandes de choix d'école.</p> <p>Aucune question.</p>
Budget révisé 2022-2023	<p>La directrice du Service des ressources financières donne de l'information concernant le budget révisé 2022-2023, présenté au Comité de vérification du 24 janvier 2023.</p> <p>Explications des éléments et des variations:</p> <ul style="list-style-type: none">- Population étudiante;- Résultats prévus;- Revenus;- Charges;- Allocations d'investissements;- Allocations décentralisées aux établissements; <p>Elle répond aux questions des membres en lien avec les allocations décentralisées aux établissements.</p>

Rapports de la
direction
générale

Le directeur général informe les membres du conseil d'administration des pouvoirs de dirigeant de l'organisme et des pouvoirs de direction générale qu'il a exercés conformément aux dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* pour la période comprise entre le 6 décembre 2022 et le 31 janvier 2023.

- 16 décembre 2022 : signature d'un formulaire de mesures particulières (politique 730 – point 19) relatif à l'octroi d'un contrat de gré à gré avec Entretien Chevalier;
- 22 décembre 2022 : lettre à la direction de l'expertise et du développement des infrastructures scolaire confirmant la demande d'aide financière – embellissement des cours d'écoles pour l'année scolaire 2022-2023 : Maria-Goretti, St-Jean-Bosco, Christ-Roi;
- 24 janvier 2023 : signature d'un formulaire de mesures particulière afin de contracter avec Scolago;

Aucune question ni commentaire.

Confirmation ou
annulation de la
séance ordinaire
du conseil
d'administration
optionnelle du 28
mars 2023
CA.23-01-4187

Considérant la planification annuelle du calendrier des rencontres ;
Considérant qu'une rencontre optionnelle est prévue le 28 mars 2023;
Considérant le nombre de sujets à traiter à cette date;
Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Beaudoin d'annuler la tenue de cette rencontre.

Une rencontre extraordinaire pourrait être convoquée en cas de besoin.

Adopté unanimement

Varia

Période réservée au traitement de sujets d'information supplémentaires.

Levée de la
séance

CA.23-01-4188

À 20h12, il est proposé par M^{me} Annabelle Dubé-Laforest que la présente assemblée soit levée.

Adopté unanimement

Le président,



La secrétaire,

